

**La prochaine séance ordinaire du Conseil Municipal  
se tiendra à la mairie le :**

**VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024 à 20H00**

**Ordre du jour :**

Informations du Maire

1. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
2. Remboursement de la location de la salle des fêtes
3. Remboursement du séjour ado 2024
4. Convention pour la participation aux coûts de fonctionnement des équipements sportifs utilisés pour la pratique de l'EPS au collège
5. Convention pour la prise en charge d'une partie du coût de la restauration scolaire pour les enfants domiciliés à Marles-en-Brie
6. Modification du tableau des effectifs
7. Echange foncier sans soulte de terrains entre la commune de Fontenay-Trésigny et M. VAN DE KERCHOVE – Parcelles cadastrées C 1332p et C 408p
8. Rapport annuel du délégataire 2023 pour l'eau potable
9. Approbation du règlement intérieur de l'Espace Jeunesse
10. Modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes d'Othis, Fresnes-sur-Marne, Bussières, Monthyon, Villevaudé, Signy-Signets, Marchémoret et Pierre-Levée

Questions diverses / questions orales

**Fontenay-Trésigny, le 13 septembre 2024**

**Le Maire,  
Patrick ROSSILLI**

